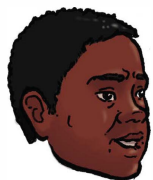


PRODUCTION DE SEMENCES CERTIFIÉES

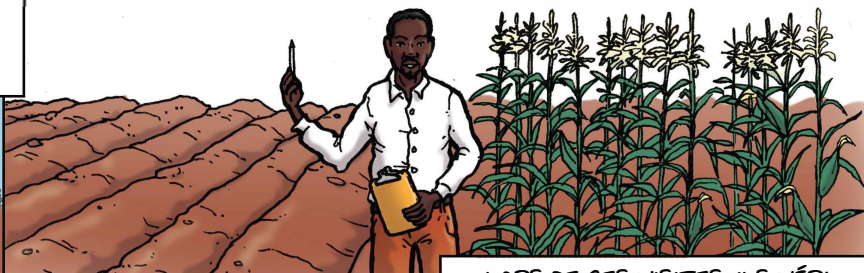
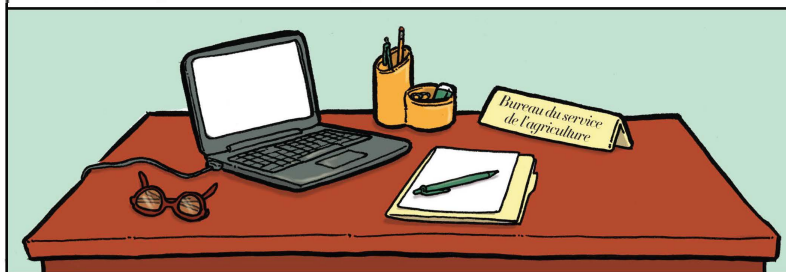


LES LOIS SEMENCIÈRES PRÉVOIENT LE RESPECT D'ITINÉRAIRES TECHNIQUES STRICTES POUR LA PRODUCTION DES SEMENCES CERTIFIÉES.

ILS ACHÈTENT ENSUITE CHAQUE ANNÉE LES SEMENCES, ENGRAIS ET PRODUITS PHYTOSANITAIRES NÉCESSAIRES POUR LEUR CULTURE, GÉNÉRALEMENT DANS UNE INSTITUTION DE RECHERCHE.



LES PRODUCTEURS SEMENCIERS DOIVENT CONSTITUER UN DOSSIER POUR LEUR INSCRIPTION AU REGISTRE DES PRODUCTEURS SEMENCIERS ET REMPLIR UNE DÉCLARATION DE CULTURE.



POUR LE MAÏS, DES INSPECTEURS SE DÉPLACENT DANS LES CHAMPS DES PRODUCTEURS SEMENCIERS AU MOINS DEUX FOIS PENDANT LE CYCLE DE CULTURE.

LORS DE CES VISITES, ILS VÉRIFIENT L'ANTÉCÉDENT CULTURAL DU CHAMP, LE RESPECT DES NORMES D'ISOLEMENT, L'ORIGINE DES SEMENCES ET L'ABSENCE DE REPOUSSE OU D'HYBRIDE NATUREL.

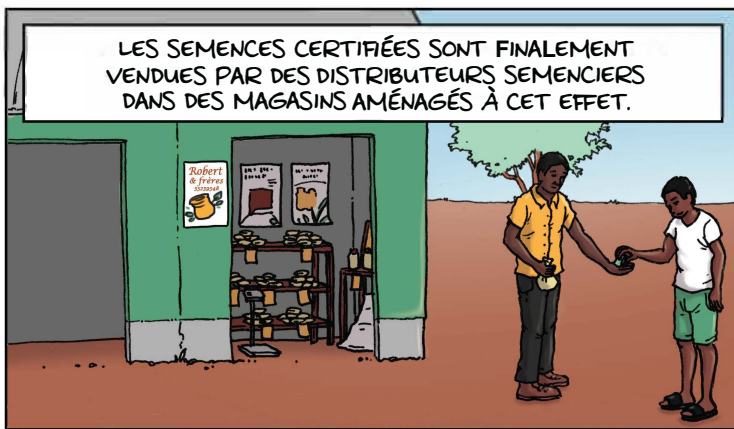
À LA DATE DE RÉCOLTE, LES PRODUCTEURS SEMENCIERS PROCÈDENT AU BATTAGE, À L'ÉGRENAGE ET AU CALIBRAGE DES SEMENCES. LES SEMENCES DE MAÏS TRIÉS, PLACÉES DANS DES SACS ORDINAIRES ET ENTREPOSÉES. DES ÉCHANTILLONS DE SEMENCES SONT PRÉLEVÉS ET ANALYSÉS EN LABORATOIRE PAR LES SERVICES COMPÉTENTS DE L'ÉTAT.



LORSQU'ILS OBTIENNENT LES RÉSULTATS D'ANALYSE DE LEURS SEMENCES, ILS RETIRENT DU MAGASIN LES SEMENCES DÉCLASSÉES ET UTILISENT DE NOUVEAUX SACS ET ÉTIQUETTES POUR RECONDITIONNER LEURS SEMENCES CERTIFIÉES, SOUS LA SURVEILLANCE D'INSPECTEURS.



LES SEMENCES CERTIFIÉES SONT FINALEMENT VENDUES PAR DES DISTRIBUTEURS SEMENCIERS DANS DES MAGASINS AMÉNAGÉS À CET EFFET.



CET ITINÉRAIRE DE PRODUCTION EST SÉCURITAIRE MAIS REND LES SEMENCES COÛTEUSES.

PEUT-ON S'ORGANISER ENTRE AGRICULTEURS, COLLECTIVEMENT, POUR MULTIPLIER CES SEMENCES PROPOSÉES PAR LES INSTITUTIONS DE RECHERCHE NATIONALES ?

POURQUOI LES AGRICULTEURS NE PEUVENT-ILS PAS VENDRE LES SEMENCES QU'ILS ONT PRODUITES DANS LES MAGASINS AGRÉÉS ?